



## **SPIP 35: les personnels du CPF crient A L'AIDE!!!**

Au regard de la situation de grande détresse des personnels du SPIP rattachés au CPF de Rennes, les Organisations syndicales demandent la **création immédiate du 4 ème poste de CPIP** supprimé de façon brutale et non anticipée par note du DSPIP en date du 14/06/2016.

Depuis cette note, les personnels du SPIP 35 n'ont eu de cesse de déplorer cette décision en incohérence totale avec les choix jusqu'alors affichés pour un établissement aux particularités évidentes: établissement spécifique, public spécifique, les personnels du SPIP rattachés au CPF ont jusqu'à ce jour été reconnus par l'établissement comme un service partenaire, essentiel au bon fonctionnement du Centre pénitentiaire. Même reconnaissance des partenaires qui appréciaient l'accueil, le suivi et le travail réalisé. L'équipe s'est ainsi toujours investie durablement dans les suivis individuels et dans les projets collectifs mis en œuvre sur le CPF, y compris en l'absence de cadre régulier pendant plusieurs années.

A la rentrée 2016, à l'heure où le SPIP 35 se félicitait d'accueillir de nouveaux collègues, la réduction des effectifs au CPF passant de 4 à 3 CPIP était autant inattendue qu'**incompréhensible**. Cette décision demeure aujourd'hui incomprise. L'affaiblissement quantitatif de l'équipe a mis à mal tout le travail de long terme.

Les OS ont alerté à de nombreuses reprises depuis la prise de cette décision (CTS, déclarations liminaires, comptes rendus syndicaux) qu'il était structurellement difficile de faire tourner une équipe composée seulement de trois CPIP. Les collègues s'épuisent : les tâches du personnel administratif s'élargissent par solidarité et débordent largement de ses fonctions, les permanences reviennent plusieurs fois semaine, les absences sont impossibles à gérer, l'ambiance de travail insupportable et les détenues, dont le suivi est malmené deviennent agressives. **Les personnels du SPIP sont en danger !!**

Aux nombreuses alertes lancées par les personnels et les OS, le DSPIP répond par une note d'information du 8 décembre 2016 faisant appel au « volontariat afin de renforcer **temporairement** l'équipe du CPF » .

**Le ponctuel et le précaire ne peuvent être une réponse à cette équipe en réelle souffrance qui vous appelle à l'aide. Après les bouteilles à la mer, les personnels lancent les fusées de détresse et en appellent à une décision responsable.**

**Les personnels du SPIP 35 exigent respect, soutien et protection.**

**Les personnels du SPIP 35 réclament que la concertation soit mise au profit de prises de décisions cohérentes et bienveillantes.**

**Nous vous avons suffisamment alerté sur l'état déplorable de l'équipe du SPIP du CPF, et nous attendons des actes !**